



RAPPORT D'ACTIVITE 2019-2020



MJC LOUIS LEPAGE

RAPPORT MORAL

DE LA PRESIDENTE

En cette année si particulière je voulais vous faire grâce, dans ce rapport moral, de la « situation sanitaire ». J'ai essayé mais comment y échapper ? Elle a donné le tempo, nous a contraints, inquiétés, est allée jusqu'à faire en sorte que nous nous méfiions des autres qui devenaient un danger ! Un comble pour nous qui ne voulons que accueil, rencontres et échanges.

Alors je vais m'arrêter sur ce que cette situation a eu de positif.

Dans le rapport moral de l'an passé je m'interrogeais sur cette part de nous, de notre action, que nous n'arrivions pas à montrer, à valoriser faute de pouvoir la chiffrer et je parlais de notre face « invisible » jamais prise en considération par le plan comptable.

Or, par un étrange renversement des choses, par la magie d'un virus, ce qui était invisible est soudainement devenu visible, l'invisible est devenu l'essentiel.

Passés les premiers jours de sidération, enfermés que nous étions mais redécouvrant que les oiseaux chantaient et que les fleurs poussaient au printemps, empêchés de nous rencontrer et de faire ensemble, des énergies venues de toutes parts ont surgi.

Très vite, notre capacité d'adaptation a pris le dessus et quand je parle de « notre » capacité je parle évidemment de la MJC mais également de toutes les associations, services, et bonnes volontés très nombreuses qui se sont rejoints.

Évidemment, nos activités habituelles, nos ateliers sont allés d'arrêt en reprise et de reprise en arrêt, les équipes se sont épuisées à force de remaniements et d'injonctions parfois contradictoires ou en tout cas difficiles à respecter.

Nous avons goûté à « l'activité partielle » et nous sommes repus de réunions « zoom » mais nous sommes toujours là et nos adhérents sont restés solidaires.

Nous nous sommes mis à inventer, à créer avec les moyens qui étaient les nôtres, à nous rassembler plus encore que d'habitude et au bout d'un an nous pouvons dire que nous ne nous en sortons pas si mal que ça.

Revenons sur tout ce qui fut inventé ou mis en place :

- Très rapidement, dès le 1er confinement, les animateurs de la MJC ont compris à quel point il était nécessaire de maintenir le contact avec leurs élèves et se sont constitués des groupes, quelle qu'en soit la forme (whatsapp, téléphone, visio). Au delà du plaisir à se parler ils ont été un véritable soutien pour certains, isolés, désemparés par cette situation inédite.

- Puis est venue La Maison, MJC virtuelle, accessible sur le site MJC, dans laquelle adhérents ou pas pouvaient se « promener » d'activité en activité. Le démarrage fût timide, nous apprenions en marchant. Au fil des semaines les tutoriels et démonstrations furent remplacés par de véritables cours.

- Une collaboration étroite avec des associations locales de solidarité s'est développée. Elle a permis qu'une aide soit apportée à des nogentais démunis.

- Nous avons pris part au dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C). Il s'agissait là d'accueillir des élèves, exceptionnellement sur le temps scolaire puisque tous les enfants ne pouvaient pas, dans un même temps, être reçus à l'école.
- Durant l'été, avec l'aide de l'Entraide Scolaire Amicale (ESA), nous avons accueilli 99 enfants pour des « vacances apprenantes ». Cette expérience nous a ouvert la porte sur l'idée d'un accompagnement à la scolarité dont nous reparlerons cette année.
- Enfin, je ne devrais pas vous parler de notre participation au dispositif national des « boîtes de Noël » car nous ne sommes plus dans l'exercice 2019/2020. Mais tant pis, je n'attendrai pas un an pour me réjouir d'avoir vu ce qui aurait pu n'être qu'une simple distribution de colis se transformer en une superbe fête, mêlant avec bonheur prudence, Père Noël, masques, traîneau, Renne, distances, jeux et cadeaux.

Tout ceci sera sûrement repris en détail dans le rapport d'activité présenté par Thomas JURY.

Nous étions déjà convaincus de notre capacité à tenir une place importante dans la vie nogentaise, convaincus par l'idée d'une indispensable collaboration MJC/Associations/services municipaux. Nous venons d'en avoir une magnifique démonstration !

Et nos activités dans tout cela ?

Durant la saison 2019/2020, 1127 adhérents nous ont rejoint. Les différents ateliers ont repris normalement jusqu'en mars, puis en pointillé de mai à juin et de septembre à octobre, et enfin avec un distinguo entre enfants/adultes, sportifs/musiciens ou peintres !

Je veux remercier tout particulièrement l'équipe permanente et l'équipe des animateurs pour les efforts fournis dans ce tourbillon, pour la rapidité avec laquelle ils ont su s'adapter pour répondre aux besoins et aux contraintes, pour leur imagination et leur inventivité.

Merci également à vous, les adhérents, qui êtes restés actifs et fidèles.

Merci à la Fédération des MJC d'Ile de France qui, dans cette grande confusion, nous a tenus informés, au jour le jour parfois, des dernières dispositions et de leurs applications.

Et, juste pour me faire plaisir, je vais introduire ici une petite phrase qui me plaît bien : « Une mauvaise herbe est une plante qui a maîtrisé toutes les compétences de survie »

Alors, même si les mauvaises herbes sont parfois envahissantes, **SOYONS DE MAUVAISES HERBES !**

Bienvenue et merci également à la nouvelle équipe d'élus municipaux qui, depuis quelques mois, nous accompagne en une collaboration prometteuse :

Monsieur Thierry MORVAN, adjoint au Maire, chargé de la vie associative et de la citoyenneté,
Madame Déborah MUNZER, adjointe au Maire, chargée de la culture,
Monsieur Philippe PEREIRA, adjoint au Maire, chargé du développement « ville durable »,
Madame Paola PIETRANDREA, élue « Nogent solidarité, écologie, citoyenneté.

Et évidemment merci une nouvelle fois à Monsieur Jacques JP MARTIN, Maire de Nogent sur Marne, pour son soutien, ses avis et ses encouragements.

Béatrice SAGASPE
Présidente de la MJC Louis Lepage

RAPPORT D'ORIENTATION

Les enseignements de l'année 2020...

La crise sanitaire qui a affecté notre pays et une partie de l'humanité a agit comme un révélateur des capacités individuelles et collectives à agir en temps de crise. Face à l'urgence et au besoin de solidarité (ce qui est partagé), une proportion inattendue d'habitants, de bénévoles et d'adhérents se sont rendus disponibles, se sont mobilisés ou organisés.

De nombreuses initiatives en lien avec l'aide aux personnes, la distribution de denrées alimentaires ou de fabrication d'outils de protection ont pu voir le jour grâce à des aptitudes, des savoirs faire d'habitants qui, jusque là, n'étaient pas forcément valorisés ou simplement connus. Des groupes de bénévoles se sont formés, co-formés, auto-formés en quelques jours pour agir concrètement en fonction des besoins qu'ils voyaient émerger autour d'eux.

Tout cela s'est passé alors que les actions qui constituent le sens même de l'engagement des acteurs des Maisons des jeunes et de la Culture, professionnels, administrateurs.trices, bénévoles étaient souvent à la marge des débats internes et des rencontres avec le monde institutionnel.

Sur le plan national, cette crise a accrue les inégalités sociales et territoriales et a mis à jour les carences de nos systèmes hospitaliers et d'aide à la personne. Ce sombre épisode nous rappelle à sa manière aux exigences de transformations sociales, économiques, écologiques et de démocratie, portées par l'intervention citoyenne et pour une citoyenneté émancipatrice.

Sur le plan local, beaucoup de MJC se sont "retrouvées" dans cette période ou ont pu montrer un autre visage à leur entourage car leur action tout à coup étaient mue par une obligation citoyenne d'agir. Il est donc important de voir en quoi la crise de la Covid-19 a créé une inversion des priorités qui s'est traduit dans ces associations par des réponses multiples, rapides, adaptées et collectives aux besoins locaux des habitants.

En activant des coopérations et en animant des réseaux d'associations ou de collectifs, les MJC ont aussi participé à la cohérence et à la coordination des actions menées sur les territoires en complémentarité avec les actions des pouvoirs publics. En sortant de nos murs, en s'intégrant aux autres forces vives autour de nous et en portant une réflexion sur la période, nous avons retrouvé certains de nos principes d'éducation populaire.

Il serait donc important de s'arrêter un peu pour donner à voir ce qu'il s'est produit depuis mars 2020 dans chacune des associations qui compose le réseau des MJC. En plus d'être un révélateur, cet épisode doit fournir l'opportunité de rappeler en quoi une association locale d'éducation populaire par sa posture d'accueil inconditionnel, sa proximité avec le terrain, la quotidienneté des relations avec les habitants et l'accompagnement des initiatives citoyennes est indispensable à n'importe quelle collectivité.

Thomas JURY
Directeur de la MJC Louis Lepage

Projet d'orientation 2020-2021

Extraits des statuts de l'association (Mars 2004) :

Article 2 : La MJC Louis Lepage qui constitue un élément essentiel de l'équipement social de la ville, a pour but de favoriser l'épanouissement de chacun et en particulier celui des jeunes dans le domaine de l'éducation et de la culture, en permettant à chacun de développer sa personnalité et son sens des responsabilités.

Article 4 : La MJC Louis Lepage est ouverte à tous. Soucieuse du respect des convictions personnelles, elle respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville.

Article 5 : La MJC Louis Lepage a pour mission, dans le respect des principes de démocratie, de favoriser la création et d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociales, éducatives, sportives, culturelles et artistiques.

Projet global et déclinaison en axes

Jamais autant que depuis quelques années la MJC n'a œuvré pour revenir à ses missions premières, sortir de ses murs, s'ouvrir à des partenariats, des collaborations, des partages. Si le projet-socle de la MJC reste le même, l'équipe et les administrateurs bénévoles porteront leurs efforts dans les années venir sur l'ancrage des actions dans le territoire nogentais.

Tout en conservant une capacité importante de réactivité aux situations, les projets devront être, davantage encore, le reflet de la vie de la commune, des préoccupations des habitants et des sujets de société traités à travers le prisme local.

En effet, adapter notre action aux besoins et envies des habitants et répondre rapidement aux problématiques émanant du territoire en collaboration avec les différents acteurs locaux et en complémentarité avec l'action municipale, c'est revenir au projet-socle de la MJC.

Les orientations de l'association présentées dans ce rapport se veulent volontaristes sur les questions d'accueil social et d'accessibilité culturelle, de participation des jeunes, de lien avec le quartier plaisance et de développement durable. Pour ce dernier aspect, l'intégration de la transition écologique au projet d'éducation populaire des MJC dans leur ensemble nous semble particulièrement cohérent.

Ci-après, le projet de la MJC Louis Lepage est décliné sous forme d'axes de travail et d'objectifs généraux. La crise actuelle ajoute désormais à ces objectifs le retour à l'équilibre budgétaire de la MJC comme autre défi.

Les 5 axes du projet associatif de la MJC Louis Lepage :

- I. Assurer un accueil inconditionnel des habitants et l'animation d'un Espace de Vie Sociale à Nogent sur Marne**
- II. Favoriser la place des jeunes, leur expression artistique et citoyenne et les échanges interculturels**
- III. Permettre à chacun de découvrir et d'expérimenter des pratiques culturelles, artistiques, sportives et de loisirs**
- IV. Participer au développement de la vie locale, de l'engagement associatif et des initiatives collectives**
- V. Favoriser la transition écologique et la transformation des modes de consommation**

I. Assurer un accueil inconditionnel des habitants et l'animation d'un Espace de Vie Sociale

- Assurer un accueil inconditionnel, une politique tarifaire accessible et une amplitude horaire maximum

- Aménager les locaux en lieu de vie hybride aux usages multiples

- Décliner les actions prévues pour l'Espace de Vie Sociale (parentalité, animation locale, partage des savoirs)

Depuis le démarrage de la démarche en janvier 2018, un groupe de bénévoles actifs de l'association, des membres de l'équipe permanente de la MJC ont travaillé ensemble pour lancer la démarche d'un Espace de Vie Social en partenariat avec la CAF. Accompagnés par un professionnel de la CAF 94 et soutenus par le Conseil d'administration de la MJC, ils se sont réunis pour élaborer les axes, produire un diagnostic partagé et rédiger un projet social qui a été remis à la CAF.

La MJC a reçu début janvier 2020 un agrément Espace de Vie Social pour un an. Des professionnels, agents de la ville dans les secteurs concernés (familles, jeunesse) complète le comité de pilotage qui se poursuivra tout au long de la période de renouvellement.

Le projet social, issu du diagnostic partagé, a fixé 3 axes et se décline en actions concrètes dont certaines font déjà parties des actions régulières de la MJC.

Fortement freiné par le premier confinement la majorité des actions n'a pas pu se tenir. La CAF a accordé à la MJC une 2e année d'agrément initial. L'année 2021 sera donc une année de renouvellement où les actions prévues seront vécues et évaluées afin de remettre à jour le projet social et les actions que le compose.

Axe 1 : Parentalité et liens familiaux

Objectifs généraux :

- permettre de mieux vivre le rôle de parent
- favoriser la rencontre entre parents, les initiatives et l'accès à des ressources partagées
- développer les temps parentaux et le loisirs en famille

Action 1 : Labo des parents (rencontres et initiatives, brèves de parents, café hebdo,)

Action 2 : La pâte à faire (ateliers pratiques en famille :cuisine, jardin, jeux, vélo....)

Action 3 : Bébé mobile (parent-bébé, yoga, éveil corporel, massage)

Action 4 : parents du futur (jeunes parents, infos, réseaux, sage femme...)

Labo des parents offre la possibilité de se retrouver et échanger sur le rôle de parents ou organiser des temps festifs pour la famille, le labo des parents propose des temps informels ou encadrés toute l'année. Des événements autour du jeu en famille seront proposés et les temps parents-enfants se développent encore cette année avec les activités autour du jardins.

La pâte à faire est un principe d'activité informelle, gratuite et ouverte à tous pour des ateliers manuels parents-enfants : constuction d'objets du quotidien, land art, jardinage, cuisine. Les ateliers se déroulent le mercredi et samedi dans l'accueil de la MJC.

Bébé mobile et parents du futur se destine à des jeunes parents et aux futurs parents pour lutter contre une forme d'isolement qui peut toucher ces deux catégories d'habitants.

II. Favoriser la place des jeunes, leur expression artistique et citoyenne et les échanges interculturels

- *Encourager des événements culturels et festifs par et pour les jeunes*

- *Assurer un accompagnement artistique et éducatif des jeunes (résidences, valorisation, volontariats, stages, alternances)*

- *Favoriser l'émergence de projets d'éducation et d'expression citoyenne*

Afin de permettre une réelle expression des jeunes à travers des projets artistiques et citoyens, notre association requestionne les événements tels que le festival des jeunes créateurs afin de répondre aux nouvelles pratiques des jeunes et « de leur laisser la place ». La MJC accueille aussi toute l'année des jeunes en stages ou en volontariat et accompagne des projets individuels ou collectifs.

Les projets par et pour les jeunes doivent, dans la mesure du possible, associer les « ingrédients » qui ont fait le succès des projets de jeunes à la MJC :

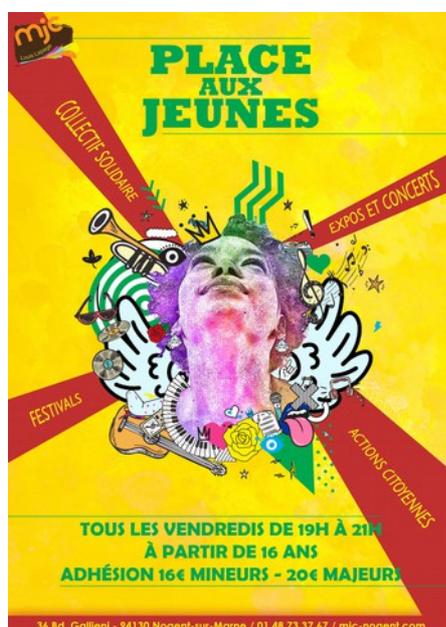
- une réelle **participation des jeunes** à chaque étape du projet
- le lien avec une **problématique de société**
- la **rencontre et la participation de professionnels**, d'artistes, d'auteurs ou de personnalités publiques
- une **ambition artistique ou technique** dans l'écriture, la réalisation et la valorisation
- la **production d'outils pédagogiques** pour transmettre et sensibiliser tous les publics (scolaires et grands public)
- un **lien entre le projet et les événements thématiques** de la MJC

Création artistique et performance scénique

Comme le Hammer Festival hier et le festival des jeunes créateurs cette année, le principe d'accompagnement d'un événement porté et organisé par un collectif jeunes doit être maintenu et cette orientation rentre en convergence avec le **festival des jeunes créateurs** qui a été pour la saison 2018-2019 co-élaboré avec un collectif de jeunes, « Rose Golden ».

L'**accompagnement** de groupe musicaux et de jeunes compagnies de danse ou de spectacle vivant est assuré toute l'année et donne lieu à des échanges ou des rencontres entre le public et les jeunes artistes.

La **programmation de concerts et de spectacles** est également une occasion pour les jeunes artistes ou groupes de se produire sur scène pour la première fois.



III. Permettre à chacun de découvrir et d'expérimenter des pratiques culturelles, artistiques, sportives et de loisirs

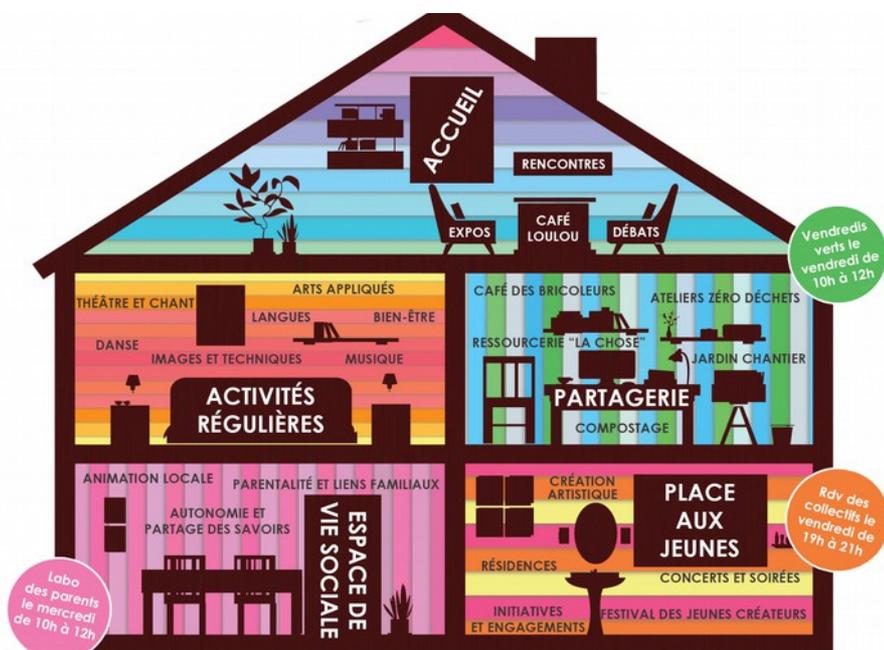
- Offrir une large palette d'ateliers réguliers, de stages et de découvertes
- Valoriser les productions amateurs et les pratiques collectives
- Favoriser la participation, l'ouverture et les pratiques sociales innovantes (rencontres et débats, projections, expositions, ateliers en famille, initiations gratuites)

La MJC, fidèle à ses principes d'éducation populaire, se doit d'être un lieu de construction d'une citoyenneté active et critique. Cette construction passe nécessairement par la connaissance, les échanges, les rencontres, les débats et les volontés d'agir. Après avoir repensé l'accueil physique, ce qui favorise largement les échanges avec les nogentais qui franchissent nos portes, nous agissons à plusieurs niveaux :

- proposition d'une **riche palette d'ateliers** de pratique amateur ou d'initiation pour le plus grand nombre, favorisant le collectif et répondant aux attentes des adhérents et des familles
- Application du **quotient familial** pour les activités jeunes.
- Proposition de **stages** sur l'ensemble des vacances scolaires, en renforçant nos interventions sur la journée entière afin de proposer aux parents un accueil intelligent, de qualité et adapté au planning des familles
- Événements issus des ateliers : **expositions des ateliers** arts plastiques, photo, sculpture, céramique, tapisserie, bd mangas, ... enfants et adultes, sur 3 périodes distinctes entre mi-mai et septembre, avec vernissage, afin de valoriser les productions en ateliers et favoriser les rencontres. Et des **temps de valorisation des ateliers scéniques** : spectacles de danse, théâtre, soirées cabaret, concerts... à l'occasion de la fête de fin d'année et en associant une « trocante ».
- Valorisation des **ressources humaines de la MJC** et notamment les 35 intervenants afin de proposer aux nogentais une « **vie de maison** » conviviale et un projet cohérent qui associe dynamique de groupe, ouverture sur l'extérieur et enseignement de qualité. Organisation de journées « séminaire » entre les salariés, les bénévoles et les administrateurs et de réunions thématiques régulières pour développer les projets transversaux et la collaboration entre encadrants.

Le **Café associatif** (*Café Loulou*), animé par l'équipe, des bénévoles ou des jeunes volontaires, a pour vocation d'offrir un lieu de détente favorisant la rencontre et les échanges au cœur de l'espace d'exposition mais aussi des temps d'animations informels (mini-conférences, musique, jeux).

La MJC, par l'implication de ses bénévoles, permet le maintien d'ateliers de pratique artistique parents - enfants *Art en famille* favorisant les activités intergénérationnelles et le temps parental. Nous poursuivons aussi sur cette saison des **activités parents-enfants** sous d'autres formes.



IV. Participer au développement de la vie locale, de l'engagement associatif et des initiatives collectives

- Accueillir et accompagner des associations et des collectifs d'habitants

- Participer aux événements municipaux et à la vie locale

- Animer des rencontres d'associations thématiques

La MJC souhaite consolider les événements qui ont du succès, soutenir les actions municipales et proposer, pour Nogent-sur-Marne, de nouveaux projets afin de développer le lien social et la solidarité, d'impliquer les habitants dans la vie de leur ville et de participer à la cohérence du projet de ville.

Festival Ville durable (septembre 2020) // Festival Jeune public du Pocket Théâtre (avril 2021)
Fête de la musique (20-21 juin 2021) // Thématique municipale // Ecogestes // Art en Famille
Fête de fin d'année // Accueil d'associations.

D'autres événements réguliers tel que le Carnaval, des fêtes de voisinage ou des repas, des projections-débats, des conférences ne pourront pas se tenir sur la saison actuelle mais devront reprendre dès que la situation sanitaire le permettra.

Animation des réseaux d'association : la MJC s'est inscrite dans une démarche d'animation de réseaux associatifs. Au démarrage pour améliorer la coopération et la cohérence des actions en lien avec l'accueil de réfugiés sur Nogent et l'apprentissage du français, la démarche a été appliquée aux acteurs jeunesse.

La MJC entretient des liens étroits et réguliers avec les services ou dispositifs de la Ville de Nogent sur Marne suivants : Pôle Jeunesse, CCAS, Comité parentalité, Comité développement durable, comité culturel et événements, communication municipale.

Les principaux partenariats avec des associations nogentaises : Pocket théâtre, Transitions Nogentaises, Nogent d'ailleurs, Chin' à la lettre, entraide scolaire amicale, le cabas nogentais, Grafit et pinso, Nogent échecs, Afrique en Couleur, AMAP chœur bio, associations de parents d'élèves, le GEM, ligue des droits de l'homme, etc

Implication dans les actions municipales autour du Développement Durable

La MJC participe activement aux espaces de réflexions autour du développement durable en incluant des bénévoles volontaires et porteurs de projets. Elle a participé pour la première fois à la fête des jardins en septembre 2018 et a fait partie intégrante dans l'organisation du festival Ville Durable qui a remplacé la fête des jardins en septembre 2019.

Éducation à l'image et projections-débats

Les rendez-vous « Autour du doc. » qui ont marqué les actions de la MJC ont pour objet la diffusion d'un documentaire sur un thème de société, suivie d'un débat en présence de l'équipe de réalisation et de spécialistes du sujet traité. Ils sont utilisés comme outils de participation pour différentes thématiques abordées dans l'année : exposition collective, Festival Aliment'erre, Rencontres autour du Court métrage.

Des interventions le pouvoir de l'image dans les collèges autour de la relation aux médias et les ateliers Cinéma de la MJC sont autant d'outils indispensables à remobiliser dans les années qui viennent. Il conviendra d'utiliser l'expérience de la MJC dans ce domaine et de mettre en place des actions éducatives avec les autres acteurs locaux (pôle jeunesse)

V. Favoriser la transition écologique et la transformation des modes de consommation

- Coordonner un pôle spécifique (la Partagerie) et animer des actions (événements, ateliers, formations, sensibilisation)

- Aménager un espace dédié au réemploi et au recyclage

- Favoriser et animer de jardins partagés et participatifs sur la Ville de Nogent-sur-Marne

La Partagerie

La Partagerie est un pôle de la MJC Louis Lepage qui rassemble les actions de l'association en lien avec la transition écologique, le changement des modes de consommation et le partage de savoir-faire. Au delà de ses actions spécifiques, la Partagerie, c'est surtout un outils de participation des habitants et d'autres acteurs locaux pour la végétalisation de l'espace urbain.

Les objectifs de la partagerie sont les suivants :

- Favoriser la convivialité, la rencontre et le vivre ensemble sur le site du 36 Gallieni
- Proposer un objet d'expérimentation, d'apprentissage et de transformation de l'espace public
- Se doter d'un outil pédagogique concret et évolutif pour les questions d'environnement, de biodiversité, de mode de vie, de réduction des déchets, de recyclage et d'alimentation
- Créer un espace culturel extérieur ouvert à tous pour le théâtre, la lecture, la musique, les contes... et de détente

Les actions spécifiques

Un **jardin partagé** va être élaboré, construit et cultivé par un groupe de la Partagerie. Après la formation de référents compostage dans l'équipe, un **site de compostage** a vu le jour en janvier 2019 et accueille près de 30 familles. Des formation d'habitants sont assurés et la MJC a participé au développement des sites de compostage sur la ville.

Les **Café des bricoleurs** (ou Repair café) ont démarré en mars 2019 et se poursuivent à raison d'un par trimestre. Ce sont des événements consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local. Des bénévoles aident et apprennent à réparer dans les domaines textiles, informatique, électroménager, du petit mobilier ou encore des vélos.

Un **espace de don et de réemploi** a été créé à l'accueil de la MJC. Appelé « **la chose** » en raison de la multiplicité des usages possibles, il permet à chacun de donner des objets et des matériaux réutilisables pour tous ou dans le cadre des activités de la MJC.

La MJC a poursuivi et intégré dans son projet **les ateliers Zéro Déchets** issus du projet municipal Défi Familles Zéro Déchets qui avait été initialement porté par la Ville et le Territoire Paris Est Marne et Bois.

Accueillir un volontaire écologique allemand (VEFA)

La MJC a lancé l'accueil l'année dernière de volontaires allemands dans le cadre d'un dispositif appelé VEFA (Volontariat Codicologique Franco Allemand) qui est soutenu par l'OFAJ. Il s'agit d'un volontariat thématique d'un an (septembre- août) pour développer des projets sur la ville en lien avec l'éducation à l'environnement, l'écologie urbaine ou le développement durable et toute question liée à l'Europe ou à la jeunesse. Elle est en charge des actions liées au développement durable et à l'environnement : compostage, jardin partagé, animation déchets, famille zéro déchets. Après Malika Albert la première année et Martha Prokop le seconde, nous avons la chance d'accueillir Lina Paul.

Expositions, animations et débats autour des questions environnementales

Dans la programmation d'exposition de la MJC, plusieurs périodes de l'année seront consacrées aux thématiques environnementales en associant contenu muséographique et interaction avec le public sous forme d'éléments. La MJC participe au festival Alimenterre qui a lieu chaque année en novembre.

Objectifs opérationnels sur la période 2021-2022-2023

Les chantiers débuteraient dès à présent mais leur échéance varie selon les cas :

- Finalisation de **l'aménagement du rez-de-chaussée de la MJC** pour en faire un lieu multiple (accueil, café, repas, lecture, travail, réemploi, accès informatique et wifi, rencontres, réunions, ateliers informels) (échéance 2021),
- Animation de **collectifs associatifs locaux** par champ d'action pour améliorer la coopération, la cohérence et l'efficacité des actions en lien avec les dispositifs municipaux aux associations (échéance 2021),
- **Diversification du public** de la MJC. Pour répondre, par exemple, aux besoins exprimés par certains habitants, notamment les jeunes du quartier plaisance et une meilleure mixité sociale et géographique (échéance 2023),
- Renouvellement et développement de **l'Espace de Vie Sociale** et du lien avec l'Action Sociale municipale : complémentarité des actions, partage des diagnostics et problématiques, permanences sociales, participation à l'animation de l'annexe du boulevard de Strasbourg (échéance 2021),
- Renforcer les partenariats avec le Pôle Jeunesse et les autres acteurs locaux pour favoriser les **projets participatifs et culturels de jeunes** autour des valeurs de la République et des questions de solidarité (échéance 2021),
- Participation au **Plan Éducatif Local par un projet CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) porté par des bénévoles nogentais (échéance 2021-2022),
- Participation à la mise en place de **Jardins partagés** et plus globalement à la végétalisation de la commune et à la réduction des déchets en lien avec le projet municipal et les compétences du territoire (échéance 2021),
- Réflexion et préfiguration pour la mise en place d'une « **Université populaire** » locale, portée par un comité de pilotage mixte (élus, habitants, universitaires, associations) (échéance 2021-2022),
- **Accessibilité tarifaire des activités** par la généralisation du quotient familial (aujourd'hui applicable aux activités mineurs) et à une baisse globale des tarifs (échéance 2022),
- Mise en place d'une démarche de **diagnostic annuel et commun** entre la municipalité et l'association pour identifier des problématiques à traiter et apporter une réponse de manière concerté (échéance 2021)

L'ensemble de ces chantiers doivent faire l'objet de débats au sein de la MJC et surtout avec la municipalité, ses services et les autres acteurs locaux afin de leur donner une réalisation efficiente et partagée.

RAPPORT D'ACTIVITE / 2019-2020

Les ateliers de pratique artistique amateur

La MJC regroupe aujourd'hui :

- 44 activités de pratique amateur dans 7 domaines (Images et technologies, Sports et bien être, Théâtre et chant, Danse, Langues, Musique, Arts Appliqués)
- 108 créneaux d'activités pour un total de 220 heures hebdomadaires d'activités
- Plus de 35 stages de vacances pour les enfants

Sur la saison 2019-2020, nous avons accueilli 1127 adhérents et 1250 participants soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. La fréquentation globale de la MJC et de ses activités est particulièrement stable sur les 6 dernières années.

SAISONS	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
- 8 ans	152	213	194	239	182	228
8-12 ans	326	342	330	348	345	242
13-18 ans	191	183	164	113	168	132
19-25 ans	24	21	15	23	11	13
26-35 ans	71	66	59	49	38	32
36-50 ans	136	145	160	142	152	142
+ de 50 ans	256	262	253	275	313	338
Moyenne d'âge	28	27	27	27	29,4	29,1
Musiques	266	279	227	272	282	292
Danses	174	198	215	232	179	195
Sport & Bien-être	194	170	203	217	200	142
Arts appliqués	218	239	246	255	286	258
Loisirs Collectifs		138	169	126	159	130
Stages Vacances	458	493	369	329	311	160
Nogentais Adhérents	978	1023	993	1012	1041	954
Participants	1156	1232	1175	1189	1209	1127
Hommes	352	373	338	333	366	292
Femmes	804	859	837	856	843	835
- 18 ans	669	738	688	700	695	602

La présence des 19-25 ans reste encore très modeste et nous constatons que nous touchons les jeunes adultes sur des projets spécifiques mais peu sur des ateliers hebdomadaires et « captifs », comme c'est la tendance au niveau national.

A l'image du nombre de très jeunes (moins de 8 ans), nous enregistrons toujours une demande importante pour les ateliers destinés aux enfants de 4 à 8 ans. C'est aussi pour nous l'occasion d'être un des carrefours de la vie familiale de Nogent.

Pour les stages d'initiation et de découverte sur les vacances scolaires :

Vacances 2019-2020	Toussaint	Hiver	Printemps	Été	Total
Nombre de stages	10	7	0	0	36
Nombre de participants	93	67	0	0	160

Diversité des thèmes abordés à l'occasion des stages de vacances : au stages « traditionnels » tels que cinéma, robotique, arts plastiques, danse contemporaine, couture, sculpture, échecs, speedcubing, s'est ajouté des stages liés à la Partagerie : jardinage, récupération végétale, bricolage ainsi que l'accueil « vacances apprenantes » en juillet 2020 qui n'a été comptabilisé dans les effectifs de stages.

La MJC en chiffres

La MJC et les nogentais

Près de **1300** participants de tous âges soit 5 % de la population nogentaise
5 000 usagers par an et **10%** des foyers nogentais ont un lien avec la MJC

L'ouverture au public

73 heures d'ouverture hebdomadaire au public du lundi au vendredi de 9 heures à 22 heures, le samedi de 9 heures à 17 heures.

A titre de comparaison : Le CCAS : 34 heures, le PAEPF : 28 heures, la bibliothèque : 38 heures, l'espace collégiens : 19 heures, l'espace lycéen : 12 heures, le pôle jeunesse : 32 heures.

50 semaines d'ouverture annuelle au public

Les activités et les stages

42 semaines d'activités (32 en période scolaire – 10 durant les vacances)

44 activités de pratique amateur et **35** stages de vacances à l'année pour les enfants de 4 à 15 ans

108 créneaux hebdomadaires d'activités

220 heures hebdomadaires d'activités

Les bénévoles et les volontaires

2 600 heures/an de bénévolat soit 1,6 équivalent temps plein valorisable à 26100€

18 élus au conseil d'administration (environ 1800 heures/an)

20 bénévoles intervenants sur événements, activités, accueil (environ 800 heures/an)

3 jeunes en service civique par an soit 3 000 heures/an (1,9 ETP)

1 000 heures/an consacrés à l'accueil de stagiaires (20 stagiaires/an du stage de 3e aux études supérieures en passant par les bacs professionnels)

1 jeune salarié en situation de handicap (contrat PEC)

Partenariats et services rendus

8 associations nogentaises régulièrement accueillies

26 classes accueillies en 2018 dans le cadre des écogestes

64 agents municipaux formés aux Valeurs de la République et Laïcité depuis 2018

0,5 équivalent temps plein de mobilisation des salariés MJC sur les événements ville

La MJC du sensible

Afin de mieux rendre compte du rôle de la MJC, le conseil d'administration et l'équipe ont décidé en janvier 2020 de mettre à jour la « MJC invisible » et de demander aux usagers, adhérents ou simple gens de passage d'exprimer simplement ce que la MJC leur apporte ou ce qu'elle représente pour eux.

En voici quelques extraits :

« *ici, c'est très convivial, c'est pas « on dépose nos enfants et on revient dans une heure », on peut s'asseoir, il y a des livres, des activités... »*

« *...La danse, la musique, le théâtre, ça m'a fait un tilt dans la tête en bien mieux qu'un docteur ou qu'un psychiatre... Je me sentais mieux et plus seul au monde, voilà ce que m'a fait la MJC »*

« *J'ai beaucoup de souvenirs à la MJC, mais je dirais que pour moi c'est avant tout un laboratoire artistique, un lieu de création et de grande liberté. C'est le lieu qui a vu naître plusieurs de mes spectacles et ceux à venir, je l'espère, c'est un cocon, une maison bienveillante où j'ai tous mes repères et où je me sens chez moi. »*

« *C'est le seul endroit où tu peux venir entre deux, te poser, bouquiner, faire un petit jeu, un endroit de vie quoi, et ça, c'est hyper précieux... Ici, on peut changer les murs pour n'importe quel truc... C'est un havre d'accueil au milieu de la ville. »*

« *Le mot de maison est tout à fait approprié à ce lieu où déjà en entrant on se sent comme attendu... Où un membre de l'équipe est toujours prêt à répondre à nos questions, quelles qu'elles soient... Et à nous diriger où nous voulions aller et même où nous pourrions aller par la multitudes d'activités proposées. »*

« *Chez moi, j'avais pas de matériel et ici c'était pas payant... C'est comme si tu allais chez un pote et qu'il avait plein de salles et de matos pour faire de la guitare et de la danse.. Tu peux faire une soirée. C'est ce côté gratuité aussi. Tu peux tout tester et on va pas te dire tu dois payer l'adhésion... »*

« *Pour le pacte (pour la transition), c'était une évidence de le faire ici, je pense que je ne l'aurais pas fait s'il n'y avait pas eu le soutien de la MJC »*

« *C'est une plateforme... mais pas pour des activités en particulier. J'ai pu accentuer mes passions mais en créant quelque chose d'informel avec les événements... J'ai jamais suivi de cours mais quand je revenais, ça faisait famille. Pour moi, c'est pas la maison des jeunes et de la culture, c'est la maison. »*

« *Aujourd'hui, je suis animatrice et c'est aussi grâce à la MJC. C'est là que j'ai appris le métier d'animateur, là où j'ai fait mes stages et mon service civique pendant un an. ça m'a apporté beaucoup de valeurs, de principes et c'est là qu'est né mon envie de travailler dans le monde associatif et le milieu de l'animation. C'est l'endroit où je me suis construite et je me suis développé.. Où j'ai grandi en fait... »*

« *On est bien ici, on est comme dans notre 2e maison. Au début, on venait à la bibliothèque et j'ai vu une copine à moi qui venait ici et j'avais une autre enfant à garder qui faisait du dessin. Et après, on est venu tout le temps. Au début, on était gêné et on vous a demandé si ça gênait pas... On fait les devoirs et les parents, ils savent où on est. »*

« *Pour les jeunes, on se développe d'une manière complètement différente que dans un autre endroit. On est écouté, on est entendu, on fait des projets. L'équipe renvoie à cette maison une énergie tellement positive qu'on a plus envie de partir. »*

« *C'est spontanée en fait... Tiphaine, nous a dit qu'on devait mettre le thé qu'on buvait dans le compost et du coup c'est comme ça qu'on a commencé... Depuis, on prépare ensemble le café des bricoleurs du mois de mars... »*

« *Il y a des gens qui viennent des fois et qui demandent s'il peuvent s'asseoir et on leur dit c'est ouvert à tout le monde... On donne aussi notre avis sur les expos... moi, je corrige les fautes d'orthographe des expos souvent, j'adore ça... »*

« *La MJC, c'est un endroit que je ne retrouve nulle part ailleurs, un endroit unique avec des personnes uniques et des projet parfois un peu farfelus... et puis un lieu aussi. C'est un lieu et une équipe uniques qu'on ne retrouve pas ailleurs »*

« *Je voudrais vous remercier pour le soutien et l'aide que vous m'avez apporté. Vous avez joué un rôle très important dans mon parcours et je serai toujours reconnaissante pour ça. »*

« Toute petite, j'ai suivi à la MJC des cours de danse classique accrochée à la barre avec mon tutu rose. Beaucoup plus tard, je suis passé en coulisses pour mon stage de 3ème. Il y avait mille choses à découvrir et une ambiance familiale au sein de l'équipe. Je n'ai jamais pu vraiment me séparer de cette MJC et mon parcours de vie m'y a toujours amené. C'est pour ça que j'ai pu la voir évoluer. Je l'ai vu devenir un vrai lieu d'accueil où l'on peut venir s'installer et prendre un café, j'ai vu l'ambiance familiale au sein de l'équipe irradier et s'étendre à tous. J'ai vu la mjc s'ouvrir à la ville et sortir du 36 »

« J'ai pu apprécier des expos, des découvertes de talent. La MJC déniche un peu comme un antiquaire LA "pièce" que l'on aurait pas ailleurs et ça, je pense que les gens ne le savent pas. Il y a l'audace, on fait confiance au jeunes par exemple. »

« Je suis venu en parfait inconnu, par hasard, et ce qui m'a frappé, c'est le respect d'autrui et tout de suite, les animateurs sont venus me voir. Il y a eu cette forme d'intégration. J'ai découvert qu'il y avait une vraie cause sociale et un partage culturel. On m'a permis de développer ma créativité... »

« Au fil des années, j'ai vu la MJC changer. Je la vois comme un petit cocon, où il semble que les uns et autres se sentent à l'aise, ouverts sur la ville et sur les événements actuels... J'y ai trouvé non seulement de quoi satisfaire mon besoin de création en grande liberté mais aussi celui de nouer des liens sociaux si importants. »

« J'ai rencontré beaucoup de jeunes qui font un service civique ici et c'est une bonne porte pour apprendre à collaborer avec d'autres personnes, à échanger. Plus je suis venu, plus je me sens comme si j'étais chez moi à la MJC, alors qu'il y a deux ans, j'étais un inconnu... »

« J'ai été frappé par la simplicité des gens et leur ouverture d'esprit, à discuter et à accepter la différence. A aussi faire conscientiser des choses, l'écocitoyenneté, qui est une valeur aujourd'hui, des choses politiques. Le fait de faire des choses par nous même et à notre petite échelle. »

« Monsieur le Maire en parle en tant que pilier majeur de l'accessibilité à la culture, cependant les gens ne sont pas au courant du quart de ce que propose la MJC et sont persuadés qu'elle propose essentiellement des activités, des ateliers. Je connais l'énergie que vous mettez dans vos projets et ils sont bien plus que la proposition de simples ateliers. »

« Si j'avais eu la chance d'avoir une MJC quand j'étais jeune, je pense que ça aurait été plus facile pour moi de comprendre certaines choses, que j'ai compris même à 38 ans à la MJC alors que je vivais à Nogent et que je n'étais pas intéressé par ma ville. J'ai pu côtoyer des habitants de Nogent avec lesquels je me suis investi. J'ai pris conscience que je peux faire des choses à mon niveau même si c'est des petites choses. »

« Le point faible serait peut être la communication... les gens ne savent pas assez par exemple que les tarifs sont adaptés au quotient familial. Il faut faire comprendre aux Nogentais que tout le monde peut venir, même non adhérent, le café Loulou, la bibliothèque, les dons, je pense que c'est important »

« Après, de manière plus intime, j'y ai trouvé des amis que j'aime venir visiter, des oreilles à l'écoute et dans le soutien et une équipe dynamique que je prends plaisir à découvrir au fur et à mesure... Moi qui ai parfois peur du contact avec l'autre, c'est un lieu d'où je pousse la porte avec envie, curiosité et désir d'échange ! »

« La MJC fait tout ce qu'elle peut pour le bien-être de tous ses adhérents et favorise son accessibilité à tous les habitants de Nogent. »

« Pour moi, la MJC est avant tout une famille. C'est un lieu chaleureux où on échange, on partage, on débat mais surtout un lieu où on apprend beaucoup sur soi-même et sur les autres ! »

« La MJC est un lieu où je suis en sécurité à Nogent, que l'on soit mineur ou majeur. Un lieu où si j'ai envie de consommer je le peux, je trouve très accueillant la manière dont le bar est conçu. »

« Je suis en confiance en tant que maman. Mes enfants sont d'abord venus à la MJC avant que moi j'y vienne, ils y ont fait des activités, et je ne les y ai jamais accompagné de porte à porte, je ne me suis jamais inquiété. Avec le recul, c'était un privilège. »

« A titre personnel c'est d'une grande richesse sociale, diverse, variée, hétéroclite, c'est une corne d'abondance ! Au niveau de l'échange social, j'y ai rencontré des gens que je ne côtoyais pas dans mon exercice professionnel, rencontres qui m'ont enrichies, initialement je n'aurais pas été vers... mais le lieu commun a permis cet échange, et c'est un gain »

Les projets réalisés sur la saison 2019-2020

EXPOSITIONS

Du 9 au 28 septembre :

Ateliers de la MJC sculpture, céramique et tapisserie

Du 1er au 31 octobre :

Exposition collective « Rêves »

Du 20 novembre au 21 décembre :

Droits des enfants

Du 7 janvier au 2 février :

Festival des Jeunes Créateurs

Du 4 février au 7 mars :

Calligraphie et photo de Guy

Mocquet et Ilyas Guertili

MJC VIRTUELLE « La maison »

En réaction au premier confinement, la MJC a créé son avatar numérique : une maison virtuelle qui a pris la forme d'un plan afin de reproduire tous les espaces de pratiques culturelles, d'échanges et de découvertes.



FESTIVAL DES JEUNES CRÉATEURS

Dans le cadre du festival des Jeunes Créateurs qui a lieu tous les ans en janvier, la MJC valorise les jeunes artistes âgés de 15 à 30 ans, évoluant dans divers domaines de créations artistiques tels que les arts graphiques, la mode, la sculpture, la vidéo ou les arts vivants.

Vendredi 10 Janvier 2020 : Inauguration et vernissage de l'exposition des jeunes artistes

Présentation du festival, du programme du mois, des artistes et des partenaires.

Samedi 18 janvier : soirée courts métrage

Samedi 1er février à 20h30 : soirée de clôture

PARTAGERIE

Dans le cadre de la Partagerie et grâce à l'implication des services civiques de la saison, plusieurs réalisations ont pu voir le jour malgré le confinement :

- l'espace de la « cabane » : réalisation d'une terrasse en récupération et d'une pergola, installation d'un bar d'été
- création d'une parcelle du potager
- Formations au compostage : une trentaine de nogentais formés

VACANCES APPRENANTES

Pour faire face à la problématique du décrochage scolaire accentué par le premier confinement et en partenariat avec l'ESA, la MJC Louis Lepage a décidé de mettre en place une expérimentation de vacances apprenantes inspirées des orientations ministérielles, durant les 4 semaines du mois de juillet. Cet accueil global a été imaginé de manière à favoriser les interactions informelles et non scolaires, les "interstices" pédagogiques et une approche culturelle. En parallèle de ces semaines apprenantes et pour répondre à une forte demande d'accueil, la MJC a également organisé 2 semaines de chantier ouvert pour permettre à d'autres enfants de pratiquer une activité pendant les vacances (bricolage autour de l'espace de la "Partagerie").

Enfin, pour éviter tout obstacle de prix et permettre au plus grand nombre d'en profiter, la MJC a assuré cet accueil à un tarif unique de 10 euros la semaine par enfant. Pour les chantiers ouverts, l'adhésion de

16 euros étaient requis pour y participer. 10 bénévoles (ESA et MJC) et 9 animateurs MJC (salariés et services civiques) ont assuré l'encadrement des vacances apprenantes.

Chaque semaine, 3 activités étaient proposées aux enfants. Les groupes d'activités étaient composés de 8 et 10 enfants maximum. Grâce à l'engagement des bénévoles de l'ESA et des animateurs de la MJC, nous avons proposé :

du 6 au 11 juillet : robotique, couture et BD Manga

du 13 au 17 juillet : vidéo, petit architecte et zéro déchet

du 20 au 24 juillet : théâtre, art appliqué et vidéo

du 27 au 31 juillet : sport, robotique et jardinage



Dans le cadre des chantiers ouverts, les volontaires ont proposés des ateliers de bricolage autour du design de meubles récupérés et autour de l'aménagement extérieur grâce à la fabrication de bancs, tables et chaises réalisés à partir de récupération.

Nombre total de participants pour les vacances apprenantes : 99 enfants âgés entre 6 et 11 ans, avec une moyenne de 25 enfants par semaine

Nombre total d'enfants inscrits : 43 enfants

Nombre d'enfants du quartier Viselet-Plaisance : 28

Nombre d'enfants inscrits des autres quartiers de Nogent : 7

Nombre d'enfants des villes voisines : 8

Nombre d'enfants accueillis lors des chantiers ouverts : 20 enfants âgés entre 6 et 12 ans

ACCUEIL DE STAGIAIRES ET ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES

Sur la saison 2019-2020, nous avons accueilli environ **12 stagiaires** des collèges nogentais (3ème), de lycées professionnels (SPVL ou administration) et autres sur des missions de découverte de l'environnement professionnel, l'animation, la communication ou l'administration. Ces périodes varient d'une semaine à 2 mois.

La MJC a également accueilli 3 volontaires en service civique sur la saison : Marie Croisé Sassoubs (8 mois), Emma Gelin (8 mois) et Milos El Fene (5 mois). Leur mission concernaient le projet social de l'Espace de Vie Sociale ou les développements de la participation des habitants.

Les événements de la saison 2019-2020

Les événements de la saison ont été fortement perturbés par la situation sanitaire et par la fermeture administrative des locaux de mars à mai 2020.

SEPTEMBRE

Dimanche 7 septembre : village des association au Pavillon Baltard.

Jeudi 12 septembre : Séminaire de rentrée (bénévoles - salariés)

Samedi 21 et 22 septembre : Festival Ville Durable (Parvis de la Mairie)

OCTOBRE

Vendredi 11 octobre : Repas insolent avec l'AMAP Chœur Bio

Samedi 12 octobre : Formation adulte permaculture avec le Petit Potager Urbain

Dimanche 13 octobre : Art en Famille à la MJC

Du 21 au 31 octobre : stage de vacances

NOVEMBRE

Vendredi 8 novembre : Vernissage de l'exposition « Rêves »

Samedi 16 novembre : Jeu collectif « Loup Garou » dans la cadre de la thématique culturelle municipale du Jeu.

Dimanche 17 novembre : Art en Famille à la MJC

Mercredi 20 novembre : Vernissage de l'exposition « Droit des enfants » avec les copains du Monde.

Vendredi 22 novembre : Participation aux 50 ans de la fédération des MJC en IDF

Vendredi 29 novembre : Soirée projection débat dans la cadre du festival Alimenterre

Samedi 30 novembre : Accueil d'un stage jeunes et d'un spectacle du festival « Nogent se marre »

DÉCEMBRE

Samedi 7 décembre : Café des bricoleurs à la MJC

Samedi 14 décembre : Noël solidaire à la MJC (don de la collecte alimentaire, ateliers manuels, distribution de cadeaux, goûter et concert)

JANVIER

Samedi 18 janvier : Soirée court métrage du festival Jeunes Créateurs

Mardi 21 janvier : Atelier Zéro Déchet Cosmétique

Vendredi 24 janvier : Accueil d'un débat dans la cadre du Pacte pour la Transition

FÉVRIER

Samedi 1er février : soirée de clôture du festival des jeunes créateurs : concert, scène ouverte...

Vendredi 7 février : Vernissage expo Calligraphie et photo

Samedi 8 février : conférence de Guy Mocquet sur l'histoire de la Calligraphie

Samedi 8 février : Jeu en famille spécial Jeu de Go (en partenariat avec Chin'à la lettre)

Dimanche 9 février : Art en famille à la MJC

Du 10 au 21 février : Stages de vacances

Samedi 29 février : Assemblée Générale de la MJC

MARS

Samedi 14 mars : Café des Bricoleurs (annulé - COVID)

Dimanche 15 mars : Art en famille (annulé - COVID)

Samedi 28 mars : Carnaval (annulé - COVID)

AVRIL

Fermeture administrative COVID

Du 25 au 26 avril : 48h de l'agriculture urbaine (annulé - COVID)

MAI

Fermeture administrative COVID

JUIN

Samedi 27 juin : Garden Party de la MJC : trocante et Café des bricoleurs spécial vélo

JUILLET

Du 6 au 31 juillet : Vacances apprenantes et chantiers d'été.

RAPPORT FINANCIER

de la trésorière

Compte d'exploitation

Le total des produits du compte de résultat pour l'exercice 2019-2020 ressort à 542766 €, contre 560702 € en 2018-2019, soit une baisse de 17942 € (-3%).

Cette baisse des produits est liée au contexte sanitaire et à l'absence d'inscriptions aux activités et aux stages à partir de mars 2020. Toutefois, elle est « mesurée » car nous avons bénéficié des aides pour l'activité partielle et du maintien des subventions assurées par nos partenaires (Ville et organismes sociaux).

Le total des charges du compte de résultat pour l'exercice 2019-2020 ressort à 485168 €, contre 531191 € en 2018-2019, soit une baisse de 46023 € (-8%).

Cette baisse des charges correspond à une diminution des achats liés aux activités et des prestations extérieures. Les locaux ayant été fermés, le montant des charges de fonctionnement (fluides, achats) a beaucoup diminué.

Grâce à la mise en place de l'activité partielle à partir de mars, la masse salariale a été allégée de près de 30 000 €.

Toutefois, l'association a subi des charges exceptionnelles liées aux remboursements et impayés dûs à la fermeture administrative d'une part et aux frais liés aux mesures sanitaires d'autre part.

	2018-2019	2019-2020
Résultat sur opération de fonctionnement	22 122,00 €	60 113,00 €
Résultat sur opérations financières	805,00 €	71,00 €
Résultat sur opérations exceptionnelles	6 584,00 €	-2 586,00 €
TOTAL	29 511,00 €	57 598,00 €

Les comptes ont été certifiés par le commissaire aux comptes

Bilan au 31 août 2020

Pour le bilan actif, on constate une forte augmentation de nos fonds disponibles, 125 765 € pour 47 645€ en 2019,

Pour le bilan passif, les fonds propres repassent en positif (50664 €) grâce aux bénéfices de l'exercice. Les provisions faites pour les prochains départs en retraite se poursuivent (96564 €).

Évolution des fonds propres

Exercice 2017/2018 : - 32 120 €

Exercice 2018/2019 : - 4 941 €

Exercice 2019/2020 : + 50 664 €

Au passif, la décomposition des fonds associatifs donne le tableau suivant :

	2018-2019	2019-2020
Report à nouveau	-74 571,00 €	-45 060,00 €
Réserves	36 160,00 €	36 160,00 €
Résultat de l'exercice	29 511,00 €	57 598,00 €
Subventions d'investissement	3 960,00 €	1 966,00 €
Provisions pour charges (retraites)	82 814,00 €	96 564,00 €
Total fonds associatifs	77 874,00 €	147 228,00 €

Le ratio fonds propres/produits d'exploitation donne un fond de roulement de 1 mois au lieu des 3 mois conseillés ($50664/540702 \times 365$ jours=34 jours)

Conclusion

Le résultat de l'exercice 2019-2020 est satisfaisant mais ces bénéfices ont été constitués et seront indispensables pour aborder la saison en cours et les suivantes :

En effet, pour offrir un dédommagement à la fermeture administrative lié au premier confinement, la MJC a mis en place des tarifs réduits pour les ré-inscriptions pour la saison 2020-2021.

Aussi, suite au 2e confinement de novembre et décembre 2020, la MJC a fait le choix de décaler la saison de janvier à décembre 2020 et de laisser aux adhérents la possibilité de reporter leur inscription à la saison suivante.

Enfin, les inscriptions en septembre 2020 ont assez naturellement baissées de 30% par rapport à la saison précédente en raison de la période d'incertitude généralisée.

Ces choix et ce contexte entraîneront mécaniquement une baisse très importante des produits liés aux activités, estimée à 35% pour la saison 2020-2021. Cette perte dans les produits d'activités (ou chiffre d'affaire net) en lien avec les cotisations aux activités de l'association pourront s'élever à plus de 250 000 € sur les deux prochains exercices comptables.

La situation économique de la MJC sera donc fragile sur plusieurs années et il faudra veiller à poursuivre les efforts afin de limiter les dépenses, de contenir les charges salariales tout en espérant bénéficier des mêmes soutiens financiers.

Les bons résultats comptables de cette année sont donc très provisoires, voire artificiels, vu la situation que nous connaissons et les énormes difficultés que l'association va rencontrer sur les 2 prochaines années.



Bureau de Paris
16 Rue de Monceau
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

www.bakertilly-sofideec.com

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
LOUIS LEPAGE**

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
36 boulevard Gallieni
94 130 Nogent-sur-Marne
SIRET : 785 740 630 00013 NAF : 9499Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2020

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE LOUIS LEPAGE

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
36 boulevard Gallieni
94130 Nogent-sur-Marne
SIRET : 785 740 630 00013 - NAF : 9499Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

Aux Adhérents de la **MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE LOUIS LEPAGE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE LOUIS LEPAGE** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant mentionné dans les annexes :

Le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relatif aux conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 pour l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 26 Mars 2021

Pour **Bakertilly SOFIDEEC**
Commissaire aux comptes titulaire,
Membre de la CRCC de Paris



Halima BENSALAH
Commissaire aux comptes, Associée,
Membre de la CRCC de Paris.

Bilan Actif

Au Durée	31/08/2020 12 mois	31/08/2019 12 mois
-------------	-----------------------	-----------------------

	Brut	Amort.& Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Conces.brevets & droits simil.	1 200	0	1 200	1 200
Fonds commercial (1)			0	0
Autres immob. incorporelles			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations corporelles			0	0
Terrains			0	0
Constructions			0	0
Inst.Tech.,Matériel Outil.Ind.	25 097	24 154	943	1 406
Autres immob. corporelles	59 473	58 760	713	2 243
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations			0	0
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières			0	0
TOTAL (I)	85 770	82 914	2 856	4 849
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvision.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés s/cdes			0	
Créances exploitation (3)				
Clients & cptes rattachés			0	
Autres créances	42 764		42 764	47 253
Capital sousc.& appel.non versé			0	
Valeurs mobilières placement	52 846		52 846	52 846
dont actions propres			0	
Disponibilités	125 765		125 765	47 645
COMPTES REGULARISATION ACTIF			0	
Charg.constatées d'avance (3)	4 462		4 462	6 662
TOTAL (II)	225 837	0	225 837	154 405
Charg.à répartir/plus.exer (III)				
Primes rembours.des oblig. (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (IV)	311 607	82 914	228 693	159 254

1) dont droit au bail

2) dont à moins d'un an

3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		Au Durée	31/08/2020 12 mois	31/08/2019 12 mois
		Net	Net	
FONDS PROPRES				
Réserves				
	Réserve légale		36 160	36 160
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		-45 060	-74 571
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)		57 598	29 511
	Subventions d'investissement		1 966	3 960
	Provisions réglementées			
	TOTAL (I)		50 664	-4 941
AUTRES FONDS PROPRES				
	Fonds dédiés			2 100
	TOTAL (II)		0	2 100
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges		96 564	82 814
	TOTAL (III)		96 564	82 814
DETTES (1)				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès étab. crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers(3)			
	Avces et acptes reçus s/commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 945	11 677
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes fiscales et sociales		28 462	22 820
	Dettes s/immobilisations et cptes rattachés			
	Autres dettes		2 256	140
COMPTES REGULARISATION PASSIF				
	Produits constatés d'avance (1)		39 803	44 645
	TOTAL (IV)		81 466	79 281
	Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL (I-V)		228 693	159 254

(1) dont à plus d'un an

(1) dont à moins d'un an

(2) dt concours bancaires courants, soldes créditeurs banque

(3) dont emprunts participatifs

0

COMPTE DE RESULTAT

Au	31/08/2020	31/08/2019
Durée	12 mois	12 mois

	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	375 831		375 831	380 144
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		0	375 831	380 144
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			150 242	160 571
Reprises s/prov. et amorts, transferts de charges			2 100	4 000
Autres produits			12 528	8 598
TOTAL (I)		(I)	540 702	553 313
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (a)			104 008	133 687
Impôts, taxes et versements assimilés			5 247	6 807
Salaires et traitements			270 270	289 465
Charges sociales			75 558	85 484
Dotations aux amortissements s/immobilisations			1 993	2 331
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			13 750	3 765
Dotation aux fonds dédiés				2 100
Autres charges			9 763	7 551
TOTAL (2)		(II)	480 589	531 191

1- RESULTAT D'EXPLOITATION	(I - II)	60 113	22 122
-----------------------------------	-----------------	---------------	---------------

OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué, perte transférée	(III)		
Perte supportée, bénéfice transféré	(IV)		
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (3)			
Autres valeurs mob., créances d'actif immob. (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)		71	805
Reprises s/provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets s/cessions valeurs mob.de placement			
TOTAL	(V)	71	805
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			
Différences négatives de change			
Charges nettes s/cessions valeurs mob. placement			
TOTAL	(VI)	0	0

2- RESULTAT FINANCIER	(V - VI)	71	805
------------------------------	-----------------	-----------	------------

3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(I - II + III - IV + V - VI)	60 183	22 927
---	-------------------------------------	---------------	---------------

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

		Au Durée	31/08/2020 12 mois	31/08/2019 12 mois
			Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0			
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			1 993	2 331
Reprises s/provisions et transferts de charges				4 253
TOTAL	(VII)		1 993	6 584
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion			4 579	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
TOTAL	(VIII)		4 579	0
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL			-2 586	6 584
PRODUITS	(I+III+V+VII)		542 766	560 702
CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)		485 168	531 191
5- BENEFICE ou PERTE	(Produits - Charges)		57 598	29 511

BUDGET PREVISIONNEL 2020-2021 (avec comparatif année n-1)

CHARGES	2019-2020	2020-2021	
ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	2 081,00 €	1 200,00 €	-881,00 €
FLUIDES	5 647,00 €	9 000,00 €	3 353,00 €
CARBURANTS	0,00 €	200,00 €	200,00 €
M.F.P.M. - UTILISATION GÉNÉRALE	544,00 €	600,00 €	56,00 €
M.F.P.M. - UTILISATION SPÉCIFIQUE	8 672,00 €	7 500,00 €	-1 172,00 €
PETITES FOURNITURES DECO	0,00 €	200,00 €	200,00 €
PET. MAT. ENTRETIEN	1 822,00 €	2 000,00 €	178,00 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	545,00 €	1 800,00 €	1 255,00 €
FOURNITURES POUR L'INFORMATIQUE	872,00 €	1 000,00 €	128,00 €
FOURNITURES PHARMACEUTIQUES	34,00 €	200,00 €	166,00 €
BOISSONS, ALIMENTATION, COMESTIBLES	1 072,00 €	1 200,00 €	128,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 60	21 289,00 €	24 900,00 €	3 611,00 €
CABINET COMPTABILITE EXTERNE (GPFA)	6 033,00 €	4 900,00 €	-1 133,00 €
FRAIS DE TELESURVEILLANCE	2 418,00 €	2 500,00 €	82,00 €
PRESTATION SERVICES DIVERS	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
LOCATION SALLE ET STAND	0,00 €	400,00 €	400,00 €
LOCATION DE VEHICULES	0,00 €	300,00 €	300,00 €
LOCATIONS COPIEUR	2 572,00 €	2 600,00 €	28,00 €
LOCATIONS DE MATÉRIELS DIVERS	0,00 €	600,00 €	600,00 €
ENTRETIEN / REP INSTRUMENTS	0,00 €	400,00 €	400,00 €
CONTRATS MAINTENANCE S/ INFORMAT.	2 335,00 €	2 400,00 €	65,00 €
CONTRATS MAINTENANCE COPIEUR	1 079,00 €	1 400,00 €	321,00 €
CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIELS	1 621,00 €	3 200,00 €	1 579,00 €
CONTRAT ANNUEL MULTIRISQUES	6 318,00 €	6 400,00 €	82,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 61	22 376,00 €	26 100,00 €	3 724,00 €
INDEMNITES INDIVID S/PRESTATIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ANIMATEURS EXTERIEURS (dont ateliers)	34 645,00 €	32 000,00 €	-2 645,00 €
ANIMATEURS EXTERIEURS Stages	6 507,00 €	7 200,00 €	693,00 €
COMMISSAIRES AUX COMPTES	7 120,00 €	7 200,00 €	80,00 €
CADEAUX & LOTS (À C. PUBLICITAIRE)	0,00 €	200,00 €	200,00 €
IMPRIMES DIVERS-AFFICHES-PUBLICITE	460,00 €	550,00 €	90,00 €
TRANSPORTS S/VENTE et PRESTA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS DE MISSION DU PERSONNEL	186,00 €	200,00 €	14,00 €
VERNISSAGE, RECEPTION	138,00 €	160,00 €	22,00 €
INDEMNITES KILOMETRIQUES	0,00 €	100,00 €	100,00 €
FRAIS MISS./RÉC. PERS. NON SALARIÉ	6 291,00 €	5 200,00 €	-1 091,00 €
AFFRANCHISSEMENTS, FRAIS POSTAUX	9,00 €	100,00 €	91,00 €
TÉLÉPHONE, TÉLÉCOPIEUR, FAX	4 252,00 €	4 200,00 €	-52,00 €
AUTRES FRAIS S/PRES.SERV.BANCAIRES	362,00 €	400,00 €	38,00 €
COMMISSION SUR ANCV	373,00 €	380,00 €	7,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 62	60 343,00 €	57 890,00 €	-2 453,00 €
TAXES SUR LES SALAIRES	16 097,00 €	16 000,00 €	-97,00 €
EXONÉRATION FORE. TAXES S/SALAIRES	-16 097,00 €	-16 000,00 €	97,00 €
PART.FORMATION PROF.(DÉP.LIBÉRAT.)	5 247,00 €	5 300,00 €	53,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 63	5 247,00 €	5 300,00 €	53,00 €
SALAIRES, APPOINTEMENTS, RÉMUNÉR.	250 005,00 €	276 800,00 €	26 795,00 €
IJSS RECU	10 147,00 €	2 000,00 €	-8 147,00 €
CONGÉS À PAYER	-191,00 €	600,00 €	791,00 €
INDEMNITÉS & AVANTAGES DIVERS	10 308,00 €	8 500,00 €	-1 808,00 €
COTISATIONS URSSAF	46 312,00 €	51 000,00 €	4 688,00 €
COTIS. IREPS - RETRAITE COMPL. NON C	18 465,00 €	19 500,00 €	1 035,00 €
COTIS. IREPS-PREVOYANCE NON CADRES	2 798,00 €	3 000,00 €	202,00 €
PART MJC MUTUELLE	2 725,00 €	2 800,00 €	75,00 €
CHARGES SUR CONGES A PAYER	-1 981,00 €	700,00 €	2 681,00 €
PART.EMPLOYEUR 50% TRANSP.COLL.	2 023,00 €	1 600,00 €	-423,00 €
MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	2 352,00 €	2 100,00 €	-252,00 €
AUTRE CHARGE DE PERSONNEL	903,00 €	900,00 €	-3,00 €
STAGES FORM. PERFECT DU PERSONNEL	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 64	343 866,00 €	372 000,00 €	28 134,00 €

DROITS D'AUTEUR & REPROD. (SACEM)	1 097,00 €	1 100,00 €	3,00 €
COTISATIONS FR-MJC ILE DE FRANCE	2 749,00 €	2 800,00 €	51,00 €
COTISATION UDMJC 94	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 912,00 €	1 000,00 €	-4 912,00 €
DIFFÉRENCES DE REGLEMENT NÉGATIVES	6,00 €	0,00 €	-6,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 65	9 764,00 €	4 900,00 €	-4 864,00 €
AUTRES CHARGES EXC.S/OP DE GESTION	4 435,00 €	6 500,00 €	2 065,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	144,00 €	200,00 €	56,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 67	4 579,00 €	6 700,00 €	2 121,00 €
DOT.AMORT. IMMOB. CORPORELLES	1 993,00 €	2 000,00 €	7,00 €
DOT. AUTRES PROVISIONS P/R. & C.	13 750,00 €	12 000,00 €	-1 750,00 €
FOND DE DOTATION PROJETS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 68	15 743,00 €	14 000,00 €	-1 743,00 €
TOTAL CHARGES	483 207,00 €	511 790,00 €	28 583,00 €

PRODUITS	2019-2020	2020-2021	Delta
COTISAT. ACTIVITÉS PERMANENTES AP	354 321,00 €	222 500,00 €	-131 821,00 €
PARTICIP. ACTIVITES PONCTUELLES AS	440,00 €	300,00 €	-140,00 €
PARTICIPATIONS DIVERSES USAGERS	3 298,00 €	4 500,00 €	1 202,00 €
VTE PREST.SERVICES ORG.EXTÉRIEURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
VTE BOISSONS.ALIMENTATION	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MISE À DISPOS. PERSONNELS FACTURÉS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 70	358 059,00 €	227 300,00 €	-130 759,00 €
SUBV.FONCTIONNEMENT - COMMUNE	116 000,00 €	116 000,00 €	0,00 €
SUBV.PROJET - COMMUNE	5 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
SUBV.PROJET - DÉPARTEMENT	833,00 €	3 000,00 €	2 167,00 €
SUBV.FONCTIONNEMENT – REGION	4 667,00 €	2 000,00 €	-2 667,00 €
SUBV. CAF	15 326,00 €	36 200,00 €	20 874,00 €
SUBV.FONJEP – DDCS	0,00 €	5 080,00 €	5 080,00 €
SUBV.PROJET - DDCS (projet)		2 500,00 €	2 500,00 €
CREDIT MUTUEL	1 300,00 €	1 300,00 €	0,00 €
ASP EMPLOIS Avenir	5 305,00 €	5 300,00 €	-5,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 74	148 431,00 €	176 380,00 €	27 949,00 €
ADHÉSIONS À L'ASSOCIATION	17 772,00 €	13 500,00 €	-4 272,00 €
I.J.S.S. DE SECURITÉ SOCIALE	9 684,00 €	2 000,00 €	-7 684,00 €
DIFFÉRENCES POSITIVES DE REGLEMENT	4,00 €	0,00 €	-4,00 €
RBT FRAIS ET STAGES DE FORMATION	1 250,00 €	2 500,00 €	1 250,00 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	0,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 75	28 710,00 €	53 000,00 €	24 290,00 €
REVENUS S/ AUTRES CPTES BANCAIRES	71,00 €	50,00 €	-21,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 76	71,00 €	50,00 €	-21,00 €
Quote part de sub d'inv.	2 331,00 €	2 200,00 €	-131,00 €
GAIN SUR PARTICIPATION	1 590,00 €	1 000,00 €	-590,00 €
REPRISE S/PROV.P/RISQUES & CHARGES	0,00 €	49 660,00 €	49 660,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 77	3 921,00 €	52 860,00 €	48 939,00 €
REPORT RESSOURCES NON UTILISEES	2 100,00 €	0,00 €	-2 100,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 78	2 100,00 €	0,00 €	-2 100,00 €
TRANSFERT DE CHARGES FONCTIONN	1 812,00 €	2 200,00 €	388,00 €
SOUS TOTAL CLASSE 79	1 812,00 €	2 200,00 €	388,00 €
TOTAL PRODUITS	543 104,00 €	511 790,00 €	-31 314,00 €

Résultat exercice 2019-2020

59 897,00 €

Ressource Humaine et structuration de l'équipe

Pour la saison 2019-2020 se composait de la manière suivante :

1 directeur, salarié de la fédération Régionales des MJC en IDF chargé de :

- la gestion administrative et financière
- la gestion de la ressource humaine (entretiens, recrutements, formations, ...)
- la recherche de partenariats financiers (structurels et par actions)
- les relations partenariales ville, associations, écoles, département, région, DDICS, Caf, ...
- l'animation de l'équipe de salariés, du conseil d'administration, des bénévoles.
- Suivi de l'ensemble des projets et participation à la vie quotidienne

1 secrétaire chargée de :

- gestion de la base d'adhérents, des inscriptions et interface avec les adhérents
- gestion des fournisseurs (stocks et approvisionnements)
- gestion des salaires et interface avec les salariés
- enregistrements des pièces comptables et pré-traitement
- mise en place des stages de vacances
- Participation à la vie quotidienne et aux projets

1 coordinatrice chargée de :

- coordinations des actions des ateliers artistiques
- responsable du dispositif « Autour du doc. » (+ expo, débats, interventions scolaires, ...)
- responsable du dispositif « Jeunes Créateurs » (+ appel à projet, animation comité de sélection, communication)
- responsable des animations locales : carnaval, fête de la Musique, soirées festives,
- opératrice principale de la communication (réalisation des outils, e-mailing, ...)
- Participation à la vie quotidienne et aux projets

1 animatrice jeunesse et citoyenneté chargée de :

- développement du Collectif Place des Jeunes
- responsable des animations locales : Téléthon, spectacle inter-associatif
- Accompagnement des projets jeunes
- Participation à la vie quotidienne et aux projets

1 agent d'accueil et d'entretien chargée de :

- Inscription et relation avec les adhérents
- entretien et ménage du bâtiment
- accueil téléphonique et physique
- Participation à la vie quotidienne et aux projets

1 animateur régie technique et création visuelle (CDI depuis septembre 2019) chargé de :

- Animation locale et accueil
- Régie technique (événements et ateliers)
- Veille technique par le bâtiment et les salles
- Gestion du site internet et création des supports visuels

26 animateurs techniciens en lien direct avec le public

Les animateurs d'ateliers correspondent à 35 personnes et sont composés de 26 salariés (animateurs techniciens en CDI à temps partiel), de 8 prestataires d'activités (associations ou indépendants avec facturation) et un bénévole.